

**DÉLIBÉRATION N°2021-22_051
du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté**

Séance en date du 14 décembre 2021

6- Validation des points de la CFVU du 30 novembre 2021

**Point 6.5 – Demande d'accréditation d'une nouvelle mention de master :
« Monnaie, banque, finance, assurance » pour l'année universitaire 2022-2023**

La délibération étant présentée pour décision

Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 36 Quorum : 18	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 1
Membres présents : 19 Membres représentés : 11 Total : 30	Suffrages exprimés : 29 Pour : 29 Contre : 0

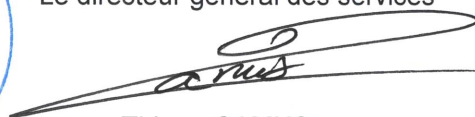
VU le code de l'éducation, en particulier ses articles L. 712-3 et L. 712-6-1
VU la délibération n°2021-2022_042 de la CFVU du 30 novembre 2021 relative à la demande d'accréditation d'une nouvelle mention de master : « Monnaie, banque, finance, assurance » pour l'année universitaire 2022-2023

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent la demande d'accréditation d'une nouvelle mention de master : « Monnaie, banque, finance, assurance » pour l'année universitaire 2022-2023.

Besançon, le 4 janvier 2022.



Pour la présidente et par délégation
Le directeur général des services



Thierry CAMUS

Annexe / pièce jointe :

Annexe 6.5 « délibération n°2021-22_042 de la CFVU du 30 novembre 2021 »

*Délibération transmise au Recteur de la région académique Bourgogne-Franche-Comté, Recteur de l'académie de Besançon, Chancelier des universités
Délibération publiée sur le site internet de l'Université de Franche-Comté*



**DÉLIBÉRATION N°2021-22_042
de la Commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université de Franche-Comté**

Séance du Mardi 30 Novembre 2021

11. AVIS sur la demande d'accréditation d'une nouvelle mention en master : « Monnaie, banque, finance, assurance » pour l'année universitaire 2022-2023.

La délibération étant présentée pour AVIS.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum : 20 Membres présents : 14 Membres représentés : 13 Total : 27	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 27 Pour : 27 Contre : 0
--	--

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, approuvent l'AVIS sur la demande d'accréditation d'une nouvelle mention en master : « Monnaie, banque, finance, assurance » pour l'année universitaire 2022-2023.

Besançon, le 1er décembre 2021

La présidente de l'Université de Franche-Comté,

Marie-Christine WORONOFF



Pièce jointe :

- Fiche_AOF_MBFA-1



Domaine : Droit – Economie – Gestion

Etablissements : Université de Franche-Comté

Niveau : MASTER

Mention : Monnaie, banque, finance, assurance

Restructuration

Éléments de contexte de la formation

Intitulés des parcours types de formation :	- Finances et banque durable (FBD) - Conseiller et conseillère de clientèle spécialisée (3CS)
Liens avec les axes stratégiques définis en matière de recherche	La restructuration de l'actuel parcours « Banque et Finance » en un parcours « Finances et banque durables » s'inscrit dans la volonté du CRESE d'axer plus encore ses recherches dans les thématiques de la transition écologique.
Objectifs de la formation	L'objectif de la formation est de former des acteurs du monde bancaire et financier prêts à accompagner leurs clients (particuliers, entreprises, collectivités territoriales etc.) dans leurs projets en particulier leurs projets d'atténuation et d'adaptation face au changement climatique. Les secteurs de l'agriculture, de l'énergie et de l'immobilier sont particulièrement visés. Le parcours Conseiller et conseillère de clientèle spécialisée (3CS) a pour objectif de former des conseillers de clientèle en banque, auprès des pros, artisans et professions libérales, des agricultures et viticulteurs, et de la clientèle patrimoniale. Le parcours Finances et Banque Durables (FBD) a pour objectif de former des cadres du secteur bancaire et des secteurs de la finance verte et de la finance solidaire.
Organisation de la formation	Le parcours 3CS est en alternance, en partenariat avec l'ESBanque. La moitié des cours est assurée par des intervenants de l'ESBanque. L'autre moitié est assurée par des EC, des PRAG et des intervenants extérieurs. En M2, les étudiants ont le choix entre deux spécialisations possibles (parmi les cours de

Compétences communes à l'ensemble des parcours types de cette formation

Effectifs :

l'ESBanque) : Chargé Patrimonial en Agence ou Conseiller de Clientèle Pro, Agri, Viti.
Le parcours FBD est uniquement proposé en initial, avec un stage obligatoire en M1 et un autre en M2.
De nombreux cours universitaires sont mutualisés entre les deux parcours.
De plus, des mutualisations sont réalisées entre le parcours FBD et les deux parcours de la mention Economie de l'entreprise et des marchés (ingénierie économique et e-achat).
Des mutualisations avec le Master Management de la Transition Énergétique dans un contexte industriel (Belfort) sont également proposées.

Développer des techniques commerciales pertinentes
Analyser les risques clientèles (analyse financière, risque crédit)
Expertiser et diagnostiquer les conséquences structurelles pour les clients du changement climatique et de la perte de biodiversité
Réaliser un audit fiscal et patrimonial
Conseiller les clients en investissement ESG
Maîtriser les textes réglementaires, notamment en matière prudentiel
Accompagner les clients dans leur transition face au changement climatique (adaptation et atténuation)

- Effectifs attendus au niveau de la mention :
- Master 1 : 50
- Master 2 : 50

Si formation préexistante (données sur 3 ans) :

- Effectif année N-1 (M1+M2) : 90
- Effectif année N-2 (M1+M2) : 80
- Effectif année N-3 (M1+M2) : 80
- Effectifs par année de formation
- Taux de réussite année N-1 (M2) : 95%
- Taux de réussite année N-2 (M2) : 90%
- Taux de réussite année N-3 (M2) : 90%

Présentation de l'équipe pédagogique

Potentiel enseignants-chercheurs et enseignants de l'établissement participant à la formation

Catherine Refait-Alexandre, PR, 05
Maria Mansanet-Bataller, MCF, 05
Christian At, PR, 05
Fabien Labondance, MCF, 05
Thierry Roy, PRAG, 06
Bruno Vanardois, PRAG, 06
Vincent Bertrand, MCF, 05
Marie-Line Duboz, MCF, 05
Jihad El Naboulsi, MCF, 05

Apport des représentants du monde socioprofessionnel participant à la formation

Marc Deschamps, MCF , 05

Blandine AUBERT, directrice régionale de l'ADEME
Karine Terral et Marta Puigi Bosch, CAEU
François Morel, France Active
David Sypowski, CAFC
Delphine Genti et Véronique Laffly, CAFC (Secteur Promotion immobilière)
Romain Salomon, CAFC (Secteur énergie)
Georges Drouhard, CAFC (Secteur collectivités territoriales)
Carole Chappuis, Directrice des sécurités et de la réglementation, Communauté d'Agglomération de Vesoul
Gérald Démoulin, CEBFC
Pascal Pupunat, CEPFC
Jean-Sébastien Guichard, BPBFC

Personnel de soutien à la formation et modalités d'organisation de ce soutien

Isabelle Thomas et Camille Colas, ESBanque
Organisation des modules ESBanque, partenariat avec les banques pour les contrats d'alternance, aide au suivi des alternants.

Organisation pédagogique

Organisation spécifique mise en place si différente des dispositifs généraux

Formation initiale et continue
Contrats d'apprentissage
Contrats de professionnalisation

Volume horaire de la formation :

750 h volume horaire présentiel maximum par étudiant en FBD
1000 h volume horaire présentiel maximum par étudiant en 3CS

Part de la formation (% du total) donnée en langue(s) étrangère(s), le cas échéant :

3,5 % en anglais (cours d'anglais en M1 et en M2)

Conseil de perfectionnement

OUI
Il existe un conseil de perfectionnement unique pour la mention. Il est composé des responsables pédagogiques, de représentants du monde économique et de représentants étudiants. Il se réunit une à deux fois par an.

Lieu(x) de la formation

UFR SJEPG, Campus de la Bouloie
45 D Avenue de l'observatoire 25030 Besançon cedex

Partenariats

Co-accréditation ou partenariat
avec un autre (ou des autres)
établissement d'enseignement
supérieur public

/

Internationalisation des
formations

/

Conventionnement avec une
institution privée française

/ Ecole supérieure de la Banque